

Commune d'Ixelles

Service de l'Urbanisme
Madame Laetitia VAN DAM
Secrétaire administrative de
l'Aménagement du territoire
Chaussée d'Ixelles, 168
B - 1050 BRUXELLES

Bruxelles, le 12/11/2024

N/Réf. : IXL20714_733_PU

Gest. : BDG

V/Réf. : PU2024/83-118/2-4-171/96

Corr. : Fabienne Ficherouille

NOVA : 09/XFD/1933455

IXELLES. Chaussée d'Ixelles, 96 (arch. Georges MERCHE – 1949)
(= zone de protection de l'ensemble classé de Maisons Art Nouveau
situé Rue Saint-Boniface 15 / Inventaire)

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: rénover et transformer un
espace commercial (sous-sol/rez-de-chaussée/mezzanine:
boulangerie - pâtisserie) avec salon de consommation accessoire
notamment créer deux nouvelles entrées, modifier la configuration
des escaliers, peindre les châssis et l'auvent et placer des enseignes

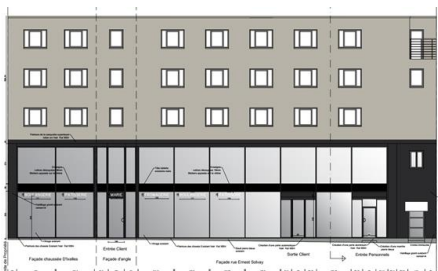
Avis de la CRMS

Madame,

En réponse à votre courrier du 22/10/2024, reçu le 23/10/2024, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 06/11/2024, concernant la demande sous rubrique.



© Street View



Extr. du dossier de demande

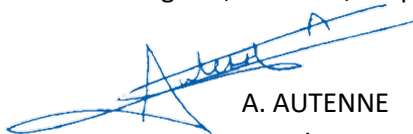


Avis

Vu les transformations lourdes qu'a déjà subit le bâtiment, la CRMS ne s'oppose pas au projet qui vise à retrouver aux étages inférieurs une cohérence et une certaine sobriété et qui n'a pas d'impact négatif sur les vues vers et depuis le bien classé. Elle recommande cependant de retrouver une teinte blanche pour la partie inférieure de l'auvent d'origine pour révéler les détails de cassettes et en diminuer l'aspect massif.

Il y a également lieu de ne pas multiplier les entrées rue Ernest Solvay afin de conserver le principe des vastes parois vitrées.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


S. VAN ACKER
Président